

Rencontre avec le MRAX : discussion autour du racisme

20 OCTOBRE 2016

Parmi les invités qui sont venus pour nous parler des faits et expériences vécus par des interprètes sociaux, nous avons eu l'honneur de recevoir ce jeudi 28 avril 2016 Monsieur Ibrahim AKROUH, avocat du Barreau et conseiller juridique de l'association MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) dont le bureau se situe à Bruxelles.

Monsieur Ibrahim AKROUH nous parle du racisme et de la discrimination rencontrés dans le domaine du travail.

Pourquoi y a-t-il du racisme en milieu professionnel ?

Au début, c'est-à-dire en 1949, le mouvement contre le racisme a été créé après la Deuxième Guerre Mondiale pour défendre la cause des juifs, d'où le sigle M.R.A.P. Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Plus tard, afin de pallier le peu d'enthousiasme éprouvé par des Belges envers le travail dans les mines et celui dans la construction lourde, la Belgique a ouvert ses frontières et a permis à la population méditerranéenne de s'y installer et d'y travailler pour un moindre salaire. Les familles sont ainsi autorisées à les rejoindre puisque la longue durée de ces labeurs les retient loin de leur pays d'origine.

Le taux d'immigration augmente.

Les années septante sont des années de crise économique et de crise pétrolière. Il y a moins de travail en Belgique, mais, l'immigration continue et attire sur elle un regard négatif de la part des Belges, qui portent désormais un autre regard sur ces immigrés et les considèrent comme des « voleurs » d'emplois.

Quand les immigrés sont vus de manière négative, une discrimination s'aggrave à leur égard.

M.R.A.X. ajoute à ses missions la défense des droits des personnes d'origine étrangère.

En 1966, le sigle change en M.R.A.X., et y reste jusqu'à ce jour vu l'importance de la xénophobie à l'égard des travailleurs et des étudiants étrangers.

Si, en général, la discrimination est remarquée de manière visible et directe par les paroles prononcées dans la rue, telle que « *retourne dans ton pays, sale -xxx- !* », on remarque aussi l'autre manière, camouflée, indirecte, mais sentie, de la discrimination dans la publication des offres d'emploi ainsi que dans les réponses négatives aux candidatures de demande d'emploi.

À la fin de cette rencontre, notre groupe a posé beaucoup de questions relatives à chaque situation vécue. Monsieur AKROUH a tenté de répondre à toutes nos questions.

Ces réponses nous assurent que nous ne sommes pas incompétentes ; seulement, nous n'avons pas encore rencontré un employeur qui a reçu une formation en éducation permanente sur le racisme et la discrimination sur le marché du travail.